

## SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

 **Courriel à [reclamation@planmajor.ca](mailto:reclamation@planmajor.ca)**  
Prenez une photo de votre facture ou numérisez-la

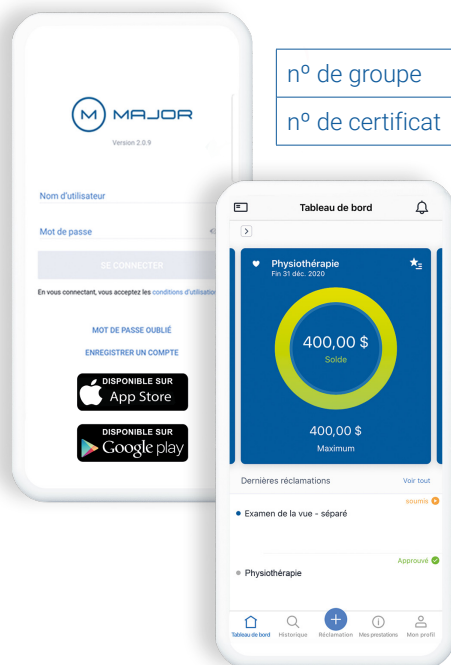
 **Directement chez le dentiste**  
Utilisez l'ID numérique TELUS ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

 **Application mobile ou portail web**  
Connectez-vous à nos différentes plateformes

Lors de vos communications, veuillez indiquer: nom complet, matricule étudiant (DA) et numéro de groupe. Pour un remboursement plus rapide, veuillez inclure votre spécimen de chèque.

*Les réclamations seront traitées à la fin de la période de modifications et de désistement. Le délai de traitement habituel est de 6 jours ouvrables suivant la réception.*

## APPLICATION MOBILE ET PORTAIL WEB



n° de groupe	<b>55677</b>
n° de certificat	<b>matricule étudiant</b>

Téléchargez **Major Mobile** ou inscrivez-vous sur le **portail web**

- ✓ Réclamez en ligne
- ✓ Recevez vos relevés de prestations
- ✓ Consultez l'historique des réclamations

## LE RABAIS- RÉSEAU

En conservant votre couverture, vous bénéficiez de tarifs préférentiels ou de rabais offerts par différents spécialistes.

### Groupe visuel Iris

**150\$ de rabais** pour l'achat de lunettes de prescription

**150\$ de rabais** pour l'achat de lunettes de soleil de prescription

**250\$ de rabais** sur la correction de la vision au laser

### Centres Dentaires Lapointe

**10% de rabais** sur les traitements offerts jusqu'à concurrence de 500\$

### Énergie Cardio

**80\$ de rabais** sur l'abonnement annuel *Le Déterminé*

### Nautilus Plus

**75\$ de rabais** sur l'abonnement annuel *Boomerang*

### Clinique de Psychologie Québec

**10% de rabais** sur la première rencontre

### Yoga Fitness

Abonnement à la plateforme en ligne pour seulement **17\$/mois**

### Espace massage

**10% de rabais** sur le tarif régulier d'un premier massage

**50% de rabais** sur une seconde séance (délai de 2 mois)

*Veuillez prendre note que les avantages du Rabais-Réseau peuvent changer sans préavis.*



Consultez notre site internet pour d'autres rabais !

## CONTACTEZ-NOUS

[planmajor.ca](http://planmajor.ca)

[etudiant@planmajor.ca](mailto:etudiant@planmajor.ca)

1 877.976.2567



Pensez à recycler avant de jeter



Plan Major  
On parle vrai.

[planmajor.ca](http://planmajor.ca)  
1 877.976.2567

AGEIMQ |  
Association générale  
des étudiants de l'Institut  
maritime du Québec

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Régime d'assurance collective  
complémentaire | **2021-2022**



PÉRIODE DE  
COUVERTURE

1er septembre 2021

au 31 août 2022

*Période de couverture complète si vous êtes étudiant-e à la session d'automne et d'hiver. Pour l'activation du régime, tous les frais institutionnels doivent être acquittés.*

## NUMÉROS IMPORTANTS

Numéro de certificat		<b>matricule étudiant (DA)</b>
Numéro de groupe-santé et dentaire		<b>55677</b>
Numéro de groupe-accident		<b>SRG 9140579-008</b>
Numéro de groupe-voiture		<b>9426277-006</b>
ID numérique-cabinet dentaire		<b>TELUS ADJUDICARE 34 / AUTOBEN</b>

## VISITEZ **planmajor.ca**

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR VOTRE RÉGIME

## COTISATION

Les cotisations sont facturées à même votre facture institutionnelle et doivent être acquittées avant de pouvoir recevoir un remboursement.

*Les cotisations incluent, si applicables, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.*

### SANTÉ COMPLÉMENTAIRE, DENTAIRE, ACCIDENT ET VOYAGE

Automne – 5 mois 1er septembre au 31 janvier	<b>51\$</b>
Hiver – 7 mois 1er février au 31 août	<b>49\$</b>
Total annuel	<b>100\$</b>

Ajout d'enfants **100\$ / enfant**  
Même couverture que l'assuré e

Lors de la période de modifications, vous pouvez faire l'ajout d'enfants à charge. Il suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet et d'effectuer le paiement de la cotisation pour chaque enfant.

## COMBINEZ VOS RÉGIMES

Il est possible de coordonner votre régime avec celui de votre employeur, votre conjoint-e et vos parents. Renseignez-vous!

### Les couvertures de votre régime sont offertes par:

Santé/dentaire: Humania Assurance

Accident: AIG du Canada

Voyage: AIG du Canada



## VOTRE COUVERTURE

*Veillez prendre note que le régime n'inclut pas d'assurance médicaments.*

SOINS DE SANTÉ   HUMANIA ASSURANCE		55677
<b>Soins paramédicaux et oculaires</b>		
Chiropraticien-ne Massothérapeute* Physiothérapeute	30\$ / visite, max. combiné 120\$ / couverture	max. global 200\$ / couverture
Acupuncteur-trice Podiatre	20\$ / visite, max. combiné 150\$ / couverture	
Examen de la vue	30\$ / 24 mois consécutifs	

### Frais complémentaires

Chambre semi-privée (hospitalisation)	60% des frais	max. combiné 200\$ / couverture
Ambulance (par voie terrestre)	60% des frais	
Soins infirmiers à domicile*	60% des frais, max. 200\$ / couverture	max. combiné 250\$ / couverture
Tests sanguins* (excluant les bilans de santé)	60% des frais (1 analyse par 12 mois consécutifs), max. 150\$ / 12 mois consécutifs	
Radiographies* et échographies* en clinique privée (excluant les échographies de maternité)	60% des frais, max. 150\$ / couverture	
Vêtements de pression pour brûlures	60% des frais, max. 250\$ / couverture	

\* Recommandation médicale requise



SOINS DENTAIRES   HUMANIA ASSURANCE		55677
<b>Maximum global dentaire de 250\$ / couverture</b>		
Examen Nettoyage Radiographie Polissage	70% des frais (sous réserve des maximums prévus au contrat)	max. combiné 220\$ / couverture
Traitement des gencives	50% des frais	
Plombage (les plombages en composite (blanc) ne sont couverts que pour les dents antérieures)	70% des frais	
Extraction des dents (incluant les dents de sagesse)	50% des frais	

COUVERTURE ACCIDENT   COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA		SRG 9140579-008
Physiothérapeute	100% des frais, max. 300\$ / accident	max. global 10 000\$ / accident
Chiropraticien-ne	100% des frais, max. 300\$ / accident	
Chambre semi-privée	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Ambulance	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Services infirmiers privés	50\$ / heure, max. 5 000\$ / accident	
Fournitures médicales	Détails de la couverture sur notre site internet	
Soins dentaires	100% des frais, max. 1 000\$ / accident	
Service d'un professeur qualifié (reconnu par le ministère de l'Éducation)	20\$ / heure, max. 300\$ / accident	
Prestation en cas de décès, paralysie et/ou mutilation	Prestations pouvant aller jusqu'à 10 000\$	

COUVERTURE VOYAGE   COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA		9426277-006
Urgences médicales à l'étranger	jusqu'à 5 000 000\$	Consultez le Passport Voyage
Durée du voyage hors province de résidence	max. 180 jours consécutifs	

*Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un professionnel reconnu. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.*

## LA FRACTURE

En cas de fracture subie à la suite d'un accident, vous pourriez recevoir un montant correspondant au type de fracture énuméré ici-bas. Pour toute fracture non mentionnée, un montant de 150 \$ vous sera versé.

Crâne Colonne vertébrale Hanche Bassin Fémur	1 000\$ / couverture	Larynx Omoplate Humérus Rotule Tibia	Trachée Sternum Côte Péroné	300\$ / couverture
--	----------------------	--	--------------------------------------	--------------------

*Ces indemnités ne sont pas cumulatives, en cas de fractures multiples, il vous sera versé l'indemnité pour la fracture donnant droit au montant le plus élevé. La fracture est incluse dans votre couverture santé complémentaire.*

## MODIFICATIONS DE COUVERTURE

Lors de la période de modifications, il est possible de vous désister de l'assurance et d'ajouter des enfants à charge. Vous ne pourrez pas vous retirer de votre régime à l'hiver, si vous l'avez conservé à l'automne.

### Périodes de désistement et de modifications

Étudiant-e inscrit-e à l'automne | **31 août** → **25 sept.**  
Nouvel-e étudiant-e inscrit-e à l'hiver | **31 janvier** → **25 février**

### Adhésion et procédure de désistement

L'inscription au régime est automatique. Il est possible de se retirer du régime durant la période de désistement directement sur notre site internet. Le retrait doit être effectué au début de chaque année académique et il n'est pas possible de se retirer partiellement du régime.

Dans le cas d'un désistement, Plan Major remboursera votre cotisation au régime dans les deux semaines suivant la fin de la période de désistement.

## STAGE EN MER

### Vous partez en mer à la session prochaine ?

Saviez-vous qu'il existe un programme spécialement conçu pour vous? En conservant le régime, vous pourriez obtenir un tarif préférentiel pour l'année 2021-2022. Pour connaître tous les détails, informez-vous auprès de l'équipe de Plan Major.